

COMMUNE DE VACHERESSE

74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2023_062

~~~~~

## SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de votants : 11

Date de convocation du conseil municipal : 20 novembre 2023

**PRESENTS :** *MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, MOTTIEZ Adrien (arrivé en cours de séance), CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, RATEL Aurélie, MARTIN Françoise.*

Madame DORIGO Rebecca a été élue secrétaire.

|                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>OBJET : DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE D'UBINE »<br/>AU 01/01/2024</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le budget annexe « Gestion du site d'Ubine » est considéré comme un service public administratif (SPA) car il correspond purement à la gestion du patrimoine de la collectivité. C'est une faculté pour la commune de suivre la compétence d'un SPA au sein d'un budget annexe.

Considérant le peu d'opérations comptabilisées dans ce budget et le fait que cette activité peut être suivie au sein du budget principal avec suivi de la TVA au travers d'un code service, Monsieur le Maire propose de dissoudre ce budget à compter du 01/01/2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de dissoudre le budget annexe « Gestion du site d'Ubine » à compter du 01/01/2024.
- **DIT** que l'activité « Gestion du site d'Ubine » sera suivie au sein du budget principal au travers d'un code service pour le suivi de la TVA.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Ange MEDORI



La secrétaire de séance,  
Rebecca DORIGO

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, representing the name Rebecca Dorigo.

*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture,  
le  
et publication du*